



*Municipalité
de Duhamel*

Duhamel, le 4 mai 2012

Dans le cadre de la consultation publique sur le plan d'aménagement forestier intégré de 2013, la municipalité a déposé l'argumentaire ci-dessous :

Consultation publique en ligne sur le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel 2013

Nous reconnaissons les deux grands secteurs de développement de la MRC de Papineau, qui sont le développement touristique et le développement industriel. Ce développement doit se faire en complémentarité sur notre territoire.

La MRC de Papineau est à investir dans l'étude de faisabilité d'un parc régional industriel axé sur la transformation du bois. Ce parc va nécessairement accroître l'exploitation forestière au Nord de la MRC.

Afin que ces deux secteurs de développement soient socialement acceptables, des mesures doivent être mises en place afin de réduire les impacts négatifs causés par l'exploitation forestière.

Propositions:

POUR L'ENSEMBLE DES CHANTIERS

Que les ententes antérieures particulièrement celle de 2010 intervenue entre les Bcaaf de l'UAF 072-51 et le regroupement des municipalités de la MRC de Papineau soient reconduites en 2013, suite à l'entrée en vigueur du nouveau régime forestier.

Que l'utilisation du réseau stratégique soit priorisé pour le transport forestier ainsi que les routes dont l'entretien est à la charge du ministère du transport. Ces mesures réduiront le transport forestier sur le réseau routier municipal. Les infrastructures routières municipales ne sont pas conçues pour supporter la charge des camions forestiers et représentent un danger d'accidents accrus des utilisateurs du réseau municipal.

POUR LE CHANTIER LAFONTAINE

Que des mesures soient mises en place, pour protéger les infrastructures des sentiers VHR ainsi que les paysages sensibles à proximité des sentiers. Ces mesures protégeront la viabilité des sentiers interrégionaux entre l'Outaouais et les Laurentides.

1890, rue Principale

Duhamel (Québec)

J0V 1G0

Téléphone: 819-428-7100 #223

Télécopieur: 819-428-1941

dg.duhamel@mrcpapineau.com

De retirer la coupe entre le lac Bourgeois et le chemin lac Gagnon Ouest. Cette petite parcelle de forêt a longuement été protégée par des ententes entre l'Association des propriétaires du Lac Gagnon et les bénéficiaires de CAAF (MC FORÊT). Ce secteur qui comporte des sentiers multifonctionnels est grandement utilisé par les villégiateurs du lac Gagnon.

CHANTIER PRESTON

De réévaluer la pertinence d'inclure la coupe à l'est du chemin du lac Gagnon Est, afin de protéger le sentier des zingues ; Ce sentier est classé national. Il sera présenté le 15 mai prochain par Tourisme Outaouais comme un des attraits important de l'Outaouais. Ce site exceptionnel est un atout important dans la revitalisation de notre économie locale.

David Pharand, maire.